

Communiqué de presse du 3 décembre 2020

## La Fondation Groupe Mutuel soutient à nouveau l'opération Cœur à Cœur

**Martigny, le 3 décembre 2020. La Fondation du Groupe Mutuel a décidé de soutenir à nouveau l'opération Cœur à Cœur. Elle aura lieu du 12 au 18 décembre 2020. Défi Cœur aux balcons, collecte dans les agences et autres actions en interne, seront ainsi encouragés pour soutenir les enfants victimes de violences familiales en Suisse.**

En cette année 2020, marquée par la pandémie et ses innombrables conséquences, l'opération Cœur à Cœur, portée par la RTS en collaboration avec la Chaîne du Bonheur et sept radios régionales romandes, aura bel et bien lieu.

La récolte de dons pour les enfants victimes de maltraitance au sein de leur famille se déroulera du 12 au 18 décembre 2020. Et comme l'an dernier, la Fondation Groupe Mutuel a décidé de s'engager avec conviction pour défendre le droit à l'enfance en Suisse. *«Covid-19 ou pas, les enfants ont vraiment besoin de nous. Nous ne pouvons pas et surtout nous ne devons pas relâcher nos efforts pour leur venir en aide, même en pleine pandémie. La souffrance et les violences ne se sont malheureusement pas mises sur pause bien au contraire. Les enfants maltraités ont besoin de nous tous»*, souligne Karin Perraudin, présidente de la Fondation Groupe Mutuel.

Pandémie oblige, Cœur à Cœur revient donc cette année avec un concept inédit. L'opération sillonnera les sept cantons romands pendant une semaine. Tania Chytil, Philippe Martin et Vincent Veillon, qui rejoint l'aventure cette année, partent à la rencontre du public en parcourant plusieurs étapes à pied. *«Il s'agit d'une véritable première pour la RTS, qui de 6 à 22h, durant une semaine, transmettra en direct en radio, en streaming vidéo et parfois en télévision, depuis une soixantaine de localités romandes»*, explique Jean-Luc Lehmann, chef du projet Cœur à Cœur.

Cette cinquième édition de Cœur à Cœur vise à nouveau à collecter un maximum de dons pour, au travers de la Chaîne du Bonheur, financer des projets en faveur d'enfants victimes de maltraitance physique ou psychologique, de négligence ou d'abus sexuels au sein de leur domicile. En 2019, plus de 3 millions de francs ont été récoltés et ont permis de financer 27 projets pour venir en aide à près de 3000 enfants en détresse en Suisse. Chaque année, on recense, dans notre pays, 50 000 cas d'enfants victimes de violence familiale. Dans le contexte actuel de pandémie, une augmentation de ces violences est d'ailleurs à craindre.

Comme l'an dernier, la Fondation Groupe Mutuel a donc décidé d'apporter son plein soutien à cette noble cause. Par exemple, avec le Défi Cœur aux balcons. Ce projet consistera à afficher un ou plusieurs cœurs à son balcon et, ensuite, d'envoyer une photo pour participer au défi. Il sera d'ailleurs soutenu par le Groupe Mutuel qui s'engage d'ores et déjà à verser 18 000 francs pour cette opération. Mais ce n'est pas tout, le Groupe Mutuel lancera également un défi en interne. Pour chaque collaboratrice ou collaborateur qui y prendra part, la Fondation Groupe Mutuel s'engage à verser 20 francs supplémentaires. Des collectes seront également organisées dans les agences du Groupe Mutuel afin d'encourager la population à faire un don. Un chèque conséquent sera ainsi remis à l'opération Cœur à Cœur, le 18 décembre à Neuchâtel.

Pour faire un don en ligne ou suivre toute l'opération: [www.CoeurRTS.ch](http://www.CoeurRTS.ch)

---

**Personne de contact pour les médias**

Loïc Mühleemann, Responsable communication

Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, [lmuehleemann@groupemutuel.ch](mailto:lmuehleemann@groupemutuel.ch)

---

**À propos du Groupe Mutuel**

Le Groupe Mutuel emploie plus de 2300 collaborateurs. Il compte plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 24 000 entreprises clientes. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,4 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, la fondation de prévoyance professionnelle Groupe Mutuel Prévoyance – GMP a confié sa gestion au Groupe Mutuel.